

étendu en travers la voie, qu'ils avaient sifflé à outrance, fait tous leurs efforts pour arrêter la locomotive, mais que l'homme n'en avait tenu aucun compte, et qu'il avait certainement l'intention de se suicider.

De Coissy échangea avec ses amis un regard d'intelligence. La version du mécanicien l'étonnait beaucoup, mais elle conciliait si bien toutes les difficultés qu'il y prêta l'oreille.

Le chef de gare avait entendu, en effet, les coups de sifflet ; il était sorti en toute hâte et avait vaguement entrevu une masse noire couchée en travers de la voie, mais trop tard pour empêcher l'affreux malheur qui en était résulté.

Il devint évident pour tout le monde que cet inconnu s'étaitirement jeté sur les rails pour y trouver la mort.

de quelques minutes, le train repartit pour Poissy ; on avait fait prévenir accoururent en toute

On donna à une enquête immédiate. Au bon l'on trouva sur le cadavre révéla immédiatement l'identité du personnage ; le suicide fut bien régulière

Le portefeuille qu'on trouva dans la poche du défunt, révélait l'identité du personnage ; le suicide fut bien régulièrement constaté.

Paris, Adrien et de Coissy furent très étonnés de ce qui leur était arrivé. Ils venaient d'être délivrés de Maisons-Laffitte et

ils se dirigèrent à pied vers la station. Ils se dirigèrent à pied vers la station. Ils se dirigèrent à pied vers la station.

Aucun d'eux ne pouvait croire que Raymond lui-même au-devant de la mort. Cependant, il était impossible d'admettre l'hypothèse émise par Gustave, que le jeune homme, puis, péri victime d'un accident en voulant traverser la voie.

que le mécanicien et son aide affirmaient l'avoir aperçu sur les rails.

Y était-il tombé par hasard et avait-il été étourdi par la chute ? ou y était-il réellement jeté de son plein gré ? Nul ne soupçonna jamais qu'elle horrible agonie avait précédé la mort de ce malheureux...

Le surlendemain, le convoi funèbre, escorté d'un foule immense, était accompagné à sa dernière demeure, et le corps de Raymond était déposé dans le caveau de la famille d'Olligny.

Huit jours après, ce sinistre événement était oublié. Obéissant aux prudents conseils d'Adrien et de Gustave, Paris continua à porter le nom et le titre de prince Adjir, sous lesquels se cachait si bien sa dangereuse personnalité.

Quelques assauts qu'il eût à subir, il ne voulut jamais, dans l'intérêt de sa fille et de Gaston, qui portait le nom du coupable, faire réhabiliter sa mémoire.

— Non, répondait-il invariablement, vous êtes heureux, ma tâche est remplie ; je n'ai plus besoin de revendiquer mon nom. Ne suis-je pas mort pour tout le monde.

Bien plus, sous le prétexte que le climat de la France ne valait rien pour lui depuis qu'il avait habité les pays chauds, il ne voulut pas rester à Paris, et annonça son intention formelle de partir pour l'Amérique.

On essaya de l'en dissuader ; on fit, pour le retenir, toutes les tentatives imaginables ; rien ne put ébranler sa résolution.

Adrien voulut exiger de lui qu'ils partageassent l'immense fortune dont le hasard l'avait rendu maître ; mais, en dépit de ses instances répétées, Paris ne voulut accepter qu'une somme de deux cent mille francs, afin, disait-il, "de faire un peu de commerce et de ne pas trop s'ennuyer."

Il ne consentit à rester à Paris que le délai nécessaire pour assister au mariage d'Adrien et d'Hélène, qui eut lieu trois semaines plus tard.

Le lendemain, le prince Adjir, dont le départ était annoncé depuis si longtemps, se mettait en route pour Marseille et retournait officiellement dans son pays, en compagnie de son fidèle Berger.

Il avait laissé à la veuve de comte d'Olligny son splendide appartement de la place Vendôme.

L'hôtel du comte, ses propriétés dans la Nièvre et dans Seine-et-Oise furent vendus trois mois après, quand mourut le petit Gaston d'Olligny.

Le baron de Jouve, qui habitait la Touraine, fut très étonné un jour de voir entrer chez lui un jeune homme qu'il ne connaissait pas.

— Est-ce au baron de Jouve lui-même que j'ai l'honneur de parler ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur.

— Le même qui possédait jadis aux environs de Lépeau une assez belle propriété ?

— Le même, fit le baron surpris.

— Et qui fut victime à cette époque d'un vol important ?

— C'est bien moi, oui, monsieur.

— Alors, reprit l'inconnu, permettez-moi, monsieur, de vous remettre cette boîte, dont j'ignore le contenu, mais dont on m'a expressément recommandé de ne me dessaisir qu'entre vos mains.

Le baron stupéfait, prit la boîte, et l'inconnu s'éloigna. A peine avait-il franchi la porte extérieure de la maison, que M. de Jouve, excessivement intrigué, voulut s'assurer de ce que contenait cette boîte ; mais, par une incroyable omission, le jeune visiteur avait négligé de lui en donner la clef.

Le baron envoya chercher un serrurier qui eut promptement raison de ce faible obstacle.

La boîte contenait des papiers au-dessus desquels était placée, bien en évidence, une lettre adressée au baron de Jouve, avec ces quelques lignes :

" Monsieur,

" Aujourd'hui que la vérité m'est connue, je m'empresse de vous restituer la somme de douze cent mille francs qui vous a été dérobée il y a onze ans."

Ce n'était pas signé. Le baron ne pouvait en croire ses yeux. Il plongea dans la caisse de sa main avide, et en retira l'une après l'autre douze liasses de cent mille francs en billets de banque.

C'était Gustave de Coissy qui s'était chargé de faire, pour la veuve du comte d'Olligny, cette restitution tardive.

Depuis le départ de Paris, Gustave était devenu le comte et l'aîné de Jeanne et de sa fille.

Dix mois après, il était le parrain du fils d'Hélène et d'Adrien, dont Juliette était la marraine.

Quand expira le deuil de la veuve du comte d'Olligny, c'est-à-dire un an après les événements que nous avons racontés, Gustave de Coissy épousa Juliette.

La veille de ce mariage, les futurs époux se trouvaient à dîner chez M. et Mme Roberts, et leur montraient confidentiellement une lettre datée de Valparaiso, conçue en ces termes :

" Mon cher monsieur de Coissy.

" Vous le voyez, j'ai bien fait de m'en aller. Vous êtes un brave cœur. Merci !"

C'était Paris, qui, de loin, avait voulu bénir ses enfants. En effet, le bonheur et l'avenir de Juliette étaient désormais assurés.

Aussi, dès qu'arriva la belle saison, Jeanne, sous prétexte qu'elle voulait acquérir de ses propres yeux la certitude que rien ne manquait à son mari, alla rejoindre au Chili le cher exilé.

Depuis cette époque, ni l'un ni l'autre ne sont revenus en France ; mais chaque année, sous forme de cadeaux, ils envoient à Mme de Coissy et à Mme Roberts le plus clair de leurs bénéfices.

Plus que jamais, Gustave et Adrien sont les deux inséparables que l'on a connus.

FIN

Pour paraître dans le prochain numéro :

VINGT ANS A LA BASTILLE